DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

ENQUETE PUBLIQUE POUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'EXPLOITATION D'UN CENTRE DE TRI DE DECHETS POUR LA SARL SABATIER SUR LA COMMUNE DE LA COURONNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Rapport du Commissaire enquêteur

1	Cor	ntexte	3
	1.1	Obje	et de l'enquête4
	1.2	Orga	nisation de l'enquête4
	1.3	Prés	entation de la demande5
	1.3.	1	Présentation générale de l'activité de l'entreprise5
	1.3.	2	Implantation - Historique6
	1.3.	3	Impact sur le milieu7
	1.3.4	4	Etude de dangers8
	1.3.	5	La compatibilité avec les documents supra-communaux8
2	Org	anisat	tion et déroulement de l'enquête publique9
2	2.1	Désig	nation du commissaire enquêteur9
2	2.2	Opén	ations préalables à l'enquête9
2	2.3	Arrêt	é d'enquête9
2	2.4	Public	cité légale et information du public9
	2.4.1		Publicité par voie de presse10
	2.4.2		Publicités par affichage et dématérialisées10
2	.5	Comp	osition du dossier d'enquête10
	2.5.1		Possier d'enquête10
	2.5.2		Avis des différentes parties11
	2.5	5.2.1	Avis du SDIS11
	2.5	5.2.2	Rapport d'accident – Etude environnementale11
	2.5	5.2.3	Avis de la MRAe et réponse en retour11
	2.5.3	D	Pocuments complémentaires transmis pour mon information en cours d'enquête 12
	2.5	.3.1	Avis du Département12
	2.5	.3.2	Avis de la Communauté d'agglomération de Grand Angoulême
	2.5	.3.3	Avis de la Commune d'Angoulême12
	2.5	.3.4	Avis de la Commune de Fléac12
	2.5	.3.5	Avis de la Direction Départementale des Territoires
2.	6 [Déroul	lement de l'enquête13
	2.6.1	A	spect dématérialisé de l'enquête13
	2.6.2	D	éroulement de l'enquête en présentiel13

	2.7	Clôture de l'enquête	42
673	No	tification du procès-verbal de synthèse et réponses en retour	1.3
4	Ana	alyse des réponses du porteur de projet aux diverses remarques	1.4
	4.1	Remarques des personnes publiques (SDIS et MRAe)	14
	4.2	Remarques complémentaires formulées par le PV de synthèse	14
5	Bila	n de l'enquête publique	45
	5.1	Dossier soumis à enquête	.15
	5.2	Déroulement de l'enquête – Observations du public recueillies	.15
	5.3	Observations et réponses en retour	.15
Annexe 1 : Annonces légales parues dans les journaux locaux et certificats d'affichage.			·T2
	Annexe	2 : Procès-verbal de synthèse et réponse du porteur de projet	23

Rapport du Commissaire enquêteur

1 Contexte

1.1 Objet de l'enquête

L'entreprise « Anne SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION », dénommée par la suite entreprise SABATIER, est spécialisée sur son site de La Couronne (16) dans la collecte, le regroupement et le conditionnement de déchets banals issus des entreprises industrielles, artisanales et commerciales. Elle prépare des lots homogènes de matières premières qui sont orientés vers les filières de recyclages. Elle exerce actuellement son activité dans le cadre d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter délivré le 18/07/2003.

L'augmentation de l'activité a conduit à un dépassement des tonnages de déchets autorisés par l'arrêté de 2003. L'entreprise a donc été mise en demeure par la préfecture le 10/08/2016 de déposer un dossier d'autorisation d'exploiter en règle avec son volume d'activité actuel et prévisionnel.

Dans ce cadre, l'entreprise SABATIER, installation classée soumise à évaluation environnementale a conduit l'ensemble des études (dont l'étude d'impact) et fait l'objet d'une enquête publique conformément à l'article L123-2 du code de l'environnement avant décision finale de la préfecture quant à la décision d'exploitation.

1.2 Organisation de l'enquête

Par arrêté du 1^{er} juillet 2022 la Préfète de la Charente a prescrit l'enquête publique pour traiter la demande d'autorisation environnementale présentée par l'entreprise SABATIER pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets pour artisans 112 route de Saint Michel sur la commune de la Couronne. La préfecture de la Charente a constitué l'ensemble du dossier d'enquête.

Le porteur de projet, l'entreprise SABATIER directement ou accompagnée par son consultant M. Nicolas Dumas (DIS CONSULTING) a participé à l'organisation de l'enquête en produisant l'ensemble des documents techniques nécessaires à la description du projet, pièces qui sont jointes au dossier. La société avait en charge l'affichage de l'avis d'enquête à proximité du lieu retenu.

La mairie de La Couronne était en charge de l'affichage municipal et de la mise à disposition des locaux et du dossier d'enquête. L'enquête s'est déroulée dans les locaux municipaux à proximité immédiate de la mairie.

1.3 Présentation de la demande

1.3.1 Présentation générale de l'activité de l'entreprise

L'entreprise SABATIER est implantée sur son site de La Couronne depuis 1989 (anciennement occupé par les cimenteries Lafarge). Ses services sont à destination des professionnels et des particuliers. Elle propose la collecte, le traitement et la valorisation de déchets. Les principales catégories de déchets prises en charge sont :

- Les métaux ferreux (ex chutes d'industries),
- Les métaux non ferreux (ex chutes d'industries, câbles),
- Les déchets industriels banals (DIB) (mélange de bois, cartons, films plastiques) récoltés parfois par la mise à disposition de bennes chez les clients
- Les plastiques, cartons, bois, inertes (gravats de chantier), verres récoltés par apport voiontaires de particuliers ou d'artisans.

Le tri des déchets (principalement DIB et ferrailles) apportés sur le site génère aussi des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) comme par exemple l'électroménager, les appareils audiovisuels, les matériels informatiques. Ils peuvent nécessiter un démantèlement pour mesure de sécurité (accumulateurs, chaine de froid).

Les déchets non autorisés sur le site (essentiellement déchets dangereux ou contenant des matières dangereuses) quand ils sont découverts sont principalement renvoyés à leur destinataires ou si détectés tardivement regroupés et orientés vers une filière de traitement adaptée.

Après réception des déchets, le site est organisé en filières qui traitent de façons spécifiques et localisées chacune des natures de déchets.

- Les métaux ferreux sont stockés sur une aire dédiée (aire dite F) et classés suivant leur catégorie.
- Les métaux non ferreux sont triés par nature de métal, regroupés par lots homogènes avant expédition vers les clients. Un bâtiment de stockage réservé pour les métaux non ferreux présentant une valeur marchande plus élevée abrite une presse à paqueter, une machine à dénuder (câbles cuivre ou aluminium) et un broyeur cuivre.
- Les déchets industriels banals sont réceptionnés sur une daile béton, puis triés manuellement (10 postes de tri manuel sur une bande transporteuse) et récupération dans des bennes dédiées. Ensuite une presse à balles constitue des balles de 1 à 2m3 qui sont stockées sur une aire extérieure. Las autres produits non compactables sont stockés séparément sur des aires extérieures.
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) sont triés, regroupés par type et stockés en bennes, caisses ou palettes.

En complément des activités « support » sont présentes sur le site. Ce sont :

- une activité de mécanique pour l'entretien des équipements et véhicules de l'entreprise. Elle est localisée dans un bâtiment dédié. Il comprend des cuves de stockage des huiles neuves et usagées qui sont mises en rétention et un compresseur d'air,
- Une installation de distribution de gasoil non routier et une autre de gasoil routier.

18 personnes travaillent sur le site. Le site fonctionne du lundi au jeudi (8h00-18h00) et le vendredi (8h00-17h00).

1.3.2 Implantation - Historique

Le site est implanté 112 route de Saint Michel à la Couronne. Il est situé en zone péri-urbaine en zone UX (zone d'activités économiques). Il a une superficie totale de 67030m², mais l'activité économique est concentrée sur 29230m² dont 9830m² de surfaces imperméabilisées. Le site est clos par un bardage métallique et, côté route, par une haie boisée qui occulte presque intégralement la vue depuis l'extérieur et donne une impression de zone entièrement boisée. L'accès à l'établissement se fait par un portail fermé hors des horaires d'activités. Deux habitations privées sont situées à l'intérieur de l'enceinte, celle de Mme Sabatier et celle d'un employé de

Le site est éloigné des premières habitations (les plus proches sont situées à 350m vers le nord et 500m vers le sud, resp. 8 et 9 ci-dessous). Il est entouré sur 3 côtés de terres agricoles (resp. 1, 6, 7 ci-dessous) et délimité par la route d'accès côté est. De l'autre côté de la route li y a une société de métallurgie, une déchetterie et le site d'une ancienne usine d'incinération (resp. 2, 3, 4 ci-dessous).



Le site est globalement isolé des lieux de résidence, occupe des terrains qui de longue date ont une vocation industrielle, et est situé auprès d'activités générant le même type de nuisances potentielles. Il est desservi par une route suffisamment large pour permettre l'accès des livraisons ou départ des marchandises.

La société SABATIER est un site de tri et de transit de déchets non dangereux autorisé par arrêté préfectoral du 12/11/1996 abrogé et remplacé par arrêté du 18/07/2003. Suite à un incendie survenu le 13/07/2016 et éteint le 17/07/2016, un arrêté le 14/07/2016 a suspendu toute activité. Un autre du 21/07/2016 a prescrit la mise en sécurité des installations du site. Une inspection de la DREAL le 18/07/2016 a constaté un certain nombre d'écarts notamment : le volume stocké était « manifestement supérieur à 1000m3 » (volume autorisé), certaines natures de déchets non autorisés étaient présentes... Par la suite, l'arrêté du 09/12/2016 a levé l'ensemble des dispositions précédentes et notamment l'interdiction d'exercice.

Le 22 mars 2017, la préfecture a demandé à l'entreprise SABATIER de régulariser sa situation administrative en déposant une demande d'autorisation d'exploiter. Cette enquête est le résultat de cette démarche.

1.3.3 Impact sur le milieu

Une étude d'impact prescrite par l'article L122-1 et suivants du code de l'environnement a été menée. Elle analyse l'état initial du site et son environnement, les effets de l'activité envisagée sur l'environnement et identifie les mesures nécessaires.

Le site n'est pas implanté à proximité immédiate de zones d'intérêt (Site NATURA 2000, ZNIEFF type 1 ou 2, ZICO). Il n'est pas concerné par un périmètre de captage.

Le site gère ses eaux usées et pluviales. Les eaux domestiques vont vers le réseau collectif. Les eaux pluviales de toiture sont non polluées et vont vers le milieu naturel. Les eaux de lavage des véhicules et les eaux des surfaces imperméabilisées sont traitées par un débourbeur séparateur-hydrocarbures avant d'être rejetées dans le milieu naturel. Ce dispositif est dimensionné pour être efficace lors des épisodes pluvieux importants.

Les infiltrations potentielles dans le sol d'eaux polluées sont prévenues par la présence de revêtements imperméables (dalles de béton de 25cm d'épaisseur) au droit des aires de stockage, de travail et de circulation des véhicules. L'entreprise SABATIER a prévu un programme de réfection et d'entretien de ces dalles sur une dizaine d'année.

L'activité du site ne génère pas un impact significatif sur la qualité de l'air. Aucune nuisance paysagère n'a été identifiée. Les niveaux sonores émis par le site sont conformes à la réglementation. Les effets de l'activité sur le climat (émission de GES) sont peu significatifs.

L'activité du site telle qu'elle est définie a donc peu d'impact sur son environnement.

1.3.4 Etude de dangers

Le porteur de projet a réalisé une étude de dangers qui permet de les évaluer (risque et gravité) et de définir le cas échéant des mesures de réduction.

L'étude a d'abord examiné les risques que l'environnement extérieur pourrait faire subir au site. Au vu de sa localisation il n'y a pas de risque particulier (sismique ou routier par exemple).

L'étude a ensuite examiné les risques inhérents au site lui-même. Il stocke des produits qui sont potentiellement source de dangers. Ce sont :

- Le gasoil (routier ou non), les batteries (y compris celles issues de récupération de déchets)
 ainsi que les produits qu'elles contiennent (exemple acide sulfurique) qui peuvent générer des
 risques de déversement voire d'incendie
- Les différents matériaux (hors matériaux ferreux) qui peuvent être source ou entretien d'incendie et générer des fumées ou « des émissions d'eau d'extinction ».

Pour limiter les occurrences d'apparition de ces évènements, le site dans son fonctionnement met en œuvre des « permis de feu » pour suivre les opérations à risques d'incendie (ex meulage) et dispose d'infrastructures de canalisation et de filtration des écoulements (cf. ce qui est mis en place pour les eaux de pluie).

Néanmoins pour évaluer les conséquences de tels évènements sur l'environnement, dont la probabilité d'apparition n'est pas nulle, l'étude a réalisé des modélisations sur 8 scénarios différents couvrant l'ensemble du site et des produits stockés. Seuls 2 cas ressortent :

- L'incendie sur l'aire stockage du bois (zones dénommées « 81, B2, B5 », situées dans le secteur nord du site) dont les conséquences pourraient dépasser les limites du site (côté Est). L'étude note que sur ce secteur, il n'y a pas d'enjeu humain. C'est une zone naturelle sensible et il n'y a pas de chemin d'accès. L'entreprise SABATIER a prévu de traiter ce point par une demande dérogation.
- L'incendie sur des DIB dont le stockage est réalisé sur le secteur centre sur les zones dénommées « D1, D2 » qui pourrait générer des effets toxiques,. La probabilité de survenance est jugée comme « très improbable » et rend donc ce risque admissible. Il faut aussi remarquer qu'en lisière du bois proche de ce secteur un mur écran au rayonnement thermique sera mis en place.

En synthèse aucun danger résiduel avec conséquence majeure n'est identifié par cette étude.

1.3.5 La compatibilité avec les documents supra-communaux

Le Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés du département de la Charente prévoit un soutien à la création et à l'ouverture de déchetteries semblables à celle de l'entreprise SABATIER. L'activité de cette entreprise s'inscrit donc dans les objectifs du plan.

2 Organisation et déroulement de l'enquête publique

2.1 Désignation du commissaire enquêteur

Par décision n° E22000007/86 du Tribunal Administratif de Poitiers du 24/01/2022 prise par la Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers, j'ai été désigné pour conduire l'enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ANNE SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets sur la commune de La Couronne.

2.2 Opérations préalables à l'enquête

Le 9 août 2022, j'ai procédé à une visite des lieux conduite par les représentants de l'entreprise SABATIER et M. Nicolas DUMAS de la société DIS Consulting qui les accompagne dans cette démarche. J'ai pu ainsi me rendre compte de la topographie précise des lieux, de l'organisation générale du site pour son activité et notamment de la séparation des diverses zones d'activité en fonction des typologies de déchets.

En complément, le 30/08/2022, j'ai aussi contacté, M. Guilpain de la DREAL pour mieux comprendre l'historique récent de ce site ainsi que la logique de l'enchaînement des courriers administratifs envoyés à l'entreprise SABATIER.

Le 30/08/2022, j'ai contacté M. Texier adjoint au maire de la commune de la Couronne pour l'informer de la tenue de cette enquête. Il a pris note et m'a dit qu'il reviendrait vers moi en cas de remarque après examen en bureau municipal.

2.3 Arrêté d'enquête

L'enquête publique a été prescrite par l'arrêté établi par la préfecture de la Charente du 1^{er} juillet 2022. Il définit les modalités d'informations du public et notamment la durée de l'enquête (du lundi 5 septembre 2022 à 9h00 au mercredi 5 octobre 2022 à 17h00), les dates, horaires et lieux des permanences, (à la mairie de la commune de La Couronne le 5/09 de 9h00 à 12h00, le 7/09 de 14h00 à 17h00, le 13/09 de 9h00 à 12h00, les 21/09 et 5/10 de 14h00 à 17h00).

2.4 Publicité légale et information du public

Conformément à l'article L123-10 du Code de l'Environnement, l'information du public a été assurée par voie dématérialisée (site de la préfecture de la Charente), par voie d'affichage sur les lieux concernés par l'enquête (en mairie de La Couronne et à proximité du site de l'entreprise), ainsi que par des parutions dans les publications locales. Les modalités sont détaillées ci-après.

2.4.1 Publicité par voie de presse

L'enquête publique a été annoncée, conformément à la règlementation, par voie de presse dans la rubrique des annonces légales des deux journaux les plus lus localement, à savoir «Sud Ouest» et «La Charente Libre» (cf. annexe 1).

Ainsi l'avis d'enquête est paru : le 17 août 2022 comme attesté dans les documents composant le dossier d'enquête et donc plus de 15 jours avant l'ouverture de l'enquête le 5/09/2022. Un deuxième avis est paru le 7/09/2022 dans ces mêmes journaux soit dans les huit premiers jours de l'enquête.

Les délais prescrits par la réglementation ont donc été respectés.

2.4.2 Publicités par affichage et dématérialisées

L'arrêté prescrit les affichages à réaliser. Le certificat d'affichage de la commune a été établi. Il est joint en annexe 1. La société SABATIER, en charge des affichages « terrain », a réalisé quatre panneaux et les a affichés comme en témoignent les 4 photos prises par leurs soins (cf. annexe 1).

2.5 Composition du dossier d'enquête

Le dossier d'enquête est composé de 3 parties :

- Un dossier qui comprend tous les documents techniques établis par la société SABATIER qui expliquent le projet dans toutes ses dimensions (implantation, modalités d'exploitation y compris hygiène et sécurité, l'activité actuelle et prévisionnelle, les incidences sur l'environnement en situation nominale et accidentelle),
- 2. Une partie « avis » qui regroupe l'ensemble des avis reçus,
- 3. Une partie « enquête publique » qui regroupe les arrêté et avis d'ouverture d'enquête.

Je détaille par la suite les différents documents des deux premières parties et leur apport au dossier.

Des documents complémentaires m'ont été transmis par la préfecture de la Charente par mail du 20/09/2022. Ils ont été transmis pour mon information et n'ont pas été joints au dossier d'enquête. Ils seront examinés en fin de ce paragraphe.

2.5.1 Dossier d'enquête

Il est constitué de nombreuses pièces : 6 documents principaux ou chapitres et 43 annexes. Parmi ces documents il y a le résumé non technique, une description des activités, des renseignements administratifs, l'étude d'impact, l'étude de dangers, et une notice relative à l'hygiène et la sécurité du personnel. Les annexes principales sont les différents courriers de la préfecture réglementant l'exploitation du site, le règlement intérieur et des plans topographiques du site dans son environnement et de l'organisation interne du site.

L'ensemble de ces pièces sont les sources du §1.3 précédent.

2.5.2 Avis des différentes parties

2.5.2.1 Avis du SDIS

Le service départemental émet des prescriptions et préconisations :

- Prescriptions:
 - Aménager l'accès nord.
 - o Garantir l'accès aux bâtiments,
 - Garantir que la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) soit adaptée aux enjeux (débit minimal des poteaux Incendie),
- Préconisations, le SDIS émet 17 préconisations dont le respect des dispositions réglementaires (présence issues de secours, alarmes incendie, installations fixes d'éclairage de sécurité, présence d'extincteurs vérifiés périodiquement...) et d'autres spécifiques parmi lesquelles un certain nombre ont pour objectif de mieux appréhender l'effet « domino » d'un sinistre initial entraînant d'autres sinistres. Il demande donc :
 - O Une étude de flux thermiques qui concernerait l'ensemble des zones de stockage,
 - La transmission de l'ensemble des résultats des scénarios de l'étude de danger (tous les flux thermiques).

2.5.2.2 Rapport d'accident - Etude environnementale

Ce document est le rapport établi en octobre 2016 suite à l'incendie accidentel survenu le 13 juillet 2016. Il a été établi conformément au modèle normé défini par le Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industriels (BARPI). A partir du constat des causes profondes du sinistre (revoir les dispositifs de contrôle à réception, séparer les déchets en cours de traitement des déchets ultimes, îloter les déchets par famille et organiser la lutte incendie en amont sur le site), il conclut sur des recommandations d'organisations du site.

2.5.2.3 Avis de la MRAe et réponse en retour

La MRAe a formulé un certain nombre de remarques auxquelles le porteur de projet apporte des éléments de réponse point par point dans un courrier d'aout 2022.

- Forme de l'étude d'impact : Tout d'abord la MRAe mentionne que l'étude d'impact n'est pas un document « autoporteur ». Il ne reprend pas les conclusions de l'étude de dangers, le retour d'expérience de l'incendie de 2016, et les activités sont décrites dans un autre document.
 - Dans sa réponse, le porteur de projet annexe donc le rapport d'accident (cf. §précédent), qui détaille les causes mais aussi les incidences de l'incendie sur le milieu (récupération des eaux de luttes, leurs analyses etc...). Cela permet de répondre au besoin de complément du dossier. Quant à la remarque faite sur la dimension « autoporteur » de l'étude d'impact, ce document fait clairement référence à d'autres pièces toutes présentes dans le dossier, même s'ils ne sont pas cités « *in extenso* » en son sein.
- Analyse de l'état initial du site : La MRAe identifie un certain nombre de manque dans l'analyse de l'état initial du site et de son environnement. Cela concerne le milieu physique (dégradation du béton au sol et modalité d'évacuation des eaux d'extinction), les risques naturels (insuffisamment abordé notamment le feu de forêt), le milieu naturel (absence de diagnostic faune/flore).

La réponse apportée par l'entreprise SABATIER rappelle ce qui est contenu dans le dossier (ex les risques naturels du site sont ceux identifiés dans les plans régionaux ou départementaux), le complète (ex rapport d'accident) ou rappelle le contexte de l'absence de modification d'usage (absence de diagnostic faune/flore). Aucun point n'est éludé. Les réponses apportées sont claires.

- Impact du projet sur l'environnement et mesures issues de la démarche ERC : Comme pour l'analyse de l'état initial du site, la MRAe classe ses remarques dans les domaines suivants :
 - o milieu physique : dimensionnement des systèmes de rétention en cas de fuite de produits polluants, qualification de la dégradation du dailage béton et des risques associés,
 - o milieu naturel : l'absence de diagnostic initial ne permet pas de savoir si le site a un impact sur ce milieu,
 - o milieu humain : ici sont questionnés l'augmentation d'activité du site, et l'éclairage nocturne du site,
 - o risques majeurs liés à l'activité y compris risques sanitaires : demande de précision sur le système à venir de rétention des eaux d'extinction.

La réponse apportée par l'entreprise SABATIER rappelle ce qui est contenu dans le dossier (exemple la remise en état du sol bétonné après diagnostic, le dimensionnement et les principes de fonctionnement du bassin de rétention des eaux « de ruissellement» et les sultes données aux effluents récupérés suite à l'incendie de 2016, le fonctionnement de l'éclairage du site ou la nouvelle activité en flux entrant et sortant). Aucun point n'est éludé. Les réponses apportées sont claires.

2.5.3 Documents complémentaires transmis pour mon information en cours d'enquête

2.5.3.1 Avis du Département

Le Département de la Charente émet un avis favorable sur le dossier.

2.5.3.2 Avis de la Communauté d'agglomération de Grand Angoulême

L'EPCI ne formule pas de remarque au projet et note que le PLUI est compatible de cette activité.

2.5.3.3 Avis de la Commune d'Angoulême

La commune émet un avis favorable sur le dossier.

2.5.3.4 Avis de la Commune de Fléac

La commune ne formule aucune remarque sur le projet.

2.5.3.5 Avis de la Direction Départementale des Territoires

Cette direction de la préfecture ne formule pas d'observation sur ce dossier.

2.6 Déroulement de l'enquête

2.6.1 Aspect dématérialisé de l'enquête

La consultation en ligne du dossier était possible, je l'ai moi-même observé régulièrement. Aucune observation n'a été déposée

2.6.2 Déroulement de l'enquête en présentiel

Les permanences se sont tenues dans une salle communale située à proximité de la mairie de la commune. Les conditions matérielles étalent optimales. Elles ont eu lieu comme prévues par l'arrêté d'enquête.

Aucune observation ni visite n'a eu lieu lors des permanences.

2.7 Clôture de l'enquête

Conformément à l'article R123-18 du code de l'environnement, à l'expiration du délai de l'enquête, j'ai clos l'enquête le mercredi 5 octobre 2022 à 17h00 à la mairie de la Couronne, puis clos et conservé le registre d'enquête.

3 Notification du procès-verbal de synthèse et réponses en retour

Comme le prévoit l'article R123-18 du code de l'environnement, j'ai remis en main propre sur le site de la déchetterie le 12/10/2022 au représentant de l'entreprise le procès-verbai de synthèse. Pour permettre une exploitation plus aisée pour la réponse, j'ai doublé cette remise d'un envoi des documents en version informatique le lendemain.

La réponse m'a été transmise le 26/10/2022. Le PV de synthèse et la réponse sont joints en annexe 2.

4 Analyse des réponses du porteur de projet aux diverses remarques

4.1 Remarques des personnes publiques (SDIS et MRAe)

En préalable à l'enquête, les remarques formulées l'ont été par la MRAe et le SDIS.

- ✓ Concernant les remarques faites par la MRAe, une réponse particulière à cet avis a été remise. Comme indiqué au § 2.5.2.3 tous les points sont abordés et pour chacun d'entre eux la réponse rappelle les éléments contenus dans le dossier ou le complète.
- Concernant les remarques formulées par le SDIS, elles ont été reprises par le procèsverbal de synthèse pour clarifier leurs prises en compte. Les remarques du SDIS sont décomposées en 2 catégories (cf. § 2.5. 2. 1): les prescriptions, les plus importantes, et les préconisations. La réponse apportée en retour clarifie les points soulevés d'accès au site et aux bâtiments internes et la prise en compte des résultats de l'étude de dangers (notamment étude thermique et scénarios d'incendie). Certains points moins essentiels (issus des préconisations) n'ont pas été abordés dans la réponse comme par exemple la nomination claire et sans ambiguité des bâtiments du site.

4.2 Remarques complémentaires formulées par le PV de synthèse

En complément à ces remarques, par le PV de synthèse, j'ai demandé des précisions sur les investissements d'adaptation du site faits et sur le calendrier à venir. La réponse faite ne donne pas de planning détaillé mais expose sommairement la problématique de transmission de l'activité de l'entreprise Sabatier vers une nouvelle génération familiale d'entrepreneurs (Mme Sabatier est âgée) et leurs volontés de se conformer aux obligations inhérentes à l'autorisation d'exploitation. Elle précise : « un programme de travaux, étalé sur 36 mois, est prévu dès l'obtention de l'arrêté et plus particulièrement concernant la création de cellules en béton armé de stockage pour les métaux et ferrailles, l'imperméabilisation des sols par bitume ou béton des zones de stockage et de tri au sol, élévation d'un mur coupe-feu entre la partie stockage carton et celle des métaux et l'atelier de maintenance ».

5 Bilan de l'enquête publique

5.1 Dossier soumis à enquête

Le dossier d'enquête est complet et riche d'informations. Il permet de retracer l'historique et les évènements associés sur le site lors de son activité de tri des déchets.

L'étude de dangers est très technique. Mais son § 4 (Description des moyens de prévention de protection et d'Intervention) permet de bien comprendre la logique de prévention et lutte sur le site. Elle détaille par huit scénarios les risques liés à l'exploitation ce qui permet de bien mesurer leurs faibles conséquences potentielles.

Par ailleurs les nombreux plans permettent de comprendre le fonctionnement du site (existence des zones de tri différenciées) et sa localisation dans son environnement immédiat. Le dossier est globalement clair.

5.2 Déroulement de l'enquête - Observations du public recueillies

L'enquête a fait l'objet des différentes publicités réglementaires pour informer le public de son ouverture.

Aucune remarque n'a été déposée, bien que cette activité soit historiquement très connue et implantée depuis de nombreuses années sur cette emprise.

5.3 Observations et réponses en retour

Toutes les observations formulées, que ce soit en préalable à l'enquête ou à l'issue de l'enquête ont eu des réponses fournies par le porteur de projet. Elles sont souvent détaillées ou renvoient à des éléments présents dans le dossier d'enquête. Certaines notamment l'échéancier d'investissements à venir n'ont pas fait l'objet d'un calendrier précis, mais ont clairement été réaffirmées comme prévues par le futur exploitant.

Le Commissaire Enquêteur

E. DEMAISON

Annexe 1 : Annonces légales parues dans les journaux locaux et certificats d'affichage

LACHARD (NO

Sinetta MATIGHCH, son Apoune; Barrard (†) 1841 ENDR, Surrespons of Jean-François MONTAUT Percal MA TIGNON Endyre of Percal MOREALI, MESS. sus anignés ; ses public-unitarits et ses anière politisalreique toute la famille, parents et ernt la douleur de vous faire part du dichs de

M.Jacques MATISHON

dans sa 920me erinée. clare sa sucreme el ree.
La cindroncida e indigitalm sons cifictir de
la respiració 19 a el de 2022,

3 18 insures no l'espain de Lacheste
salare de l'espainistico nu c'enjation de
ceptic misme consistente.
Jaconare Marignent reprise è la chaurbies
fundantes Rolland à flantendeux, violtes

Rises. La familia remarcie per evence toules les pessonnes qui prendrint part à se peine.

VIIIIDA LII

Jonetyrie i EMSRIGE Jacry at Nitchile BERGECIN Petrica BERGEON see senewis see patita-entents at ambre-patits-

enfants sa familia et sea arris ont la dovisor de vous faire part du décès de

M" Prence SERBECH

suversu à l'âgu de 94 ans. La citérionie chife eath fau le sessed 20 aprò 2022, à 90 à 30 au chnysièse de Vessièse. Art BERSELDA espone à la resison fundage, 7 La Cheusade à Villejisus; Les vieites sont possibles. Cuit avic tigni lau de faire-part et de avenanchemannes, se panticulaire à terrer, umarts, es particuler à (EHPA) La Roperale de Gourville pour se gantilleme et son dévouerriers.

AB ASSESSED

ARTHONAC

Airm Ginetie VinCENT, son épouse; Dorningue et Georgieline VinCENT, Sylvie et Triberry TOAZEAU, Noche VinCENT, ses antients; ses pritisses et autiline-petits-cortants, which que toute se ferrille, quit a tristance de vous faire part du vidicis de

M. Marcal VINCENT

avenu à l'âge de 92 ans. U / Cértification in the former some collidation for the former some collidation for the former some collidation of the fore rolime commune.

Marcel repose à la chambre funéraire de la Palmudaire à Jorgan. Les visites sont constitue. Cet puts thent you de faire-part et de

Sud Quest

Carno?

du tundi au vendgedi de 9h &17 h

. Protessionnels du kind au vendrédi de 9h à18 h

05 35 31 29 37

Les agmedis et jours finés de 14 h à 19 h



I THE RATIONAL PROPERTY.

CARRET

Interes (f) BATCLA, son épocs;

Ne et M. Armistant Jean-Counte RESSE.

M. et Me Jean-Pierre et Chandru BATCLA,

Mar et M. Alcohe et Prilippe (EDCLER

M. et Me Jean-Pierre et Chandru BATCLA,

Me et Me Jean-Pierre et Chandru BATCLA,

Ne et Me Jean-Pierre et Chandru BATCLA,

Normalise Et Jean-Counter et Jean-Counter et Jean-Pierre et

ant la trislasse du vixus finte part du céchs de

Name Balco

survime à l'âge de 93 ars. La chémorie migliume aux célèbrés le vendre di 19 août 2022, à 14 h 30 en l'âglise de l'alt-c'Epongrus sirvin de l'imparation su Nouveau Cristière Corrière commanne. Jardine Buble repose à la chuariere duséraire de l'âde d'Exangenc 200 Au. de la République. Les visites surri passibiles. Plaques et l'auxs patiaciées seudernant. Cut avisitant lieu de fais-port.

SECONZAC-CHÂTEAURENF-SUR-CHARENTE

M^{PM} Jacqueline DELAGE, son épouse Jason-Piddink et Clinka, ses enfants et leurs conjoints Carellie, Climente et Annie ses potition-films et leurs conjoints M^{PM} Annie BULFEEN, en historie Alteri que toute la lieurite, poments et annie

ont la triutesse de vous faire aant du décht de

M. Jean DELAGE cit Journal Automatica in Softenia PERESTIER

answers in barral 15 and t 2022, à 17km de 94 ans.
La chimoche religiouse sur célébrie le vendreur 16 publit 2022, à 14 h 30 en l'égles Saint Antonn-de Cognec suivie de l'information au chmitibre de Breid, dans l'information au chmitibre de Breid, dans l'information en l'information de Breid, dans l'information de Breid, dans l'information à desponditions au publit de la evaluatie (*Autonomer. La famille première par avenue de dispondition au publit de la evaluatie (*Autonomer. La famille permière par avenue, pl-freue). Il se presentes qui première (ant à se public. Vos considérances ser venue, pl-freue). Il se presentes qui première (ant à se public.



PRÉPÈTE DE LA CHARENTE Prélocture de la Charente

AVES D'ENQUÊTE PURI JOUE

relative à la demande d'antorisation environnementale présentée par la Sectifié ANNE SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'ampiolitation d'un centre de tri de déchets pour artisans sis 112, route de Saint-Michel sur la commune de La Ceurenne (18480)

Per arcibil est delar de 1º julius 1992, la politica de la Charactiv a possuria, estabunadament à la infolmenciation et vigrance, l'occivation d'internacional de collèges d'internacional de la filment, collèges d'internacional de la collèges d'internacional de la filment, collèges de la collège de la filment de la suplemble 1994.

Le hamme en le membre d'internacional de la filment habite, ever collèges d'internacional de la suplemble 1994.

L'accuminé des membres comparer de la suplemble de la comparer d'internacional de la collège problème.

La gradier d'occupie son Promissional de la suplemble de la collège de la collège

Statemer ; ment it meglecules 2005 de 5% is 12 house ; movemed 25 nephanism titus un re-me 17 konne ; ment it meglecules 2005 de 5% is 12 house ; movemed 25 nephanism titus un re-me promoted 5 extelles 2005 de 16 h is 17 house.

La convenienté exquisitor quai, quiet pluscostain de frugiquité complimate paux exert d'aloque les respectives particules de proposition de frugique d'aloque de 16 h in the promoter experience d'aloque paux en particule de paux en particule de promoter experience de complimate de frugique foi de la la complimate de 16 h in the patience est particule in complimate paux en la particule de la complimate de frugique de 16 h in the patience de 16 h in the patience est particule in complimate paux en patience de 16 h in the 16 h in the patience de 16 h in the 16 h in

Copressing parsons use us. Danks parsons promos phismir communication de district, sur despundo et à see trais, pombast tento fu finado de Prespette, acquirès des mayobre de la production de la Chevelhe (Barelhe de positionation des Patriques guidalguns et le Papaget terribente, Ausgand de Ernelonamente, 2-4, p.n. de la Patriques, CS (CENT), 18022

utiles, con de reden cora prisa pet arribi da la arribite de la Disconda

· 1000 1 di

Jacky CORNÁLIO, Canoline MALIREL, Plorance NO.2%, sus enfants et leurs conjoints ; sus publis-enfants et antiqu-publisenfants. Annette CHESLET. pa ecour et son corioint :

ont la doubler de vous faire part du

Man Valette ROUX-COUTANT

ryeru dara sa 923kme umdu. To the same the same of the sa rraison fundraine, 19 rue Villebols Mercoll à Ruffet où les visites sont greatbles. Cut avis tient hen de fake-pert et de

PP Fillipse Character, 25 fts. curch latter States, Scales, and Ch. 40 Mars, 78



SARL ENIAL

RECTIFICATIF À L'AYIS PARI LE 4 JUH 2022

I agreemelt de lite : Le digelt filgel uters uiteritel as Bill de l'Income en liter de NOS de Berdenen

Offres d'emplor

Transport/Logistique

hPB à Bergonic (24) inchesche un PORTRER DE ECURE (ALV) possiblerà un integre de loposodien, pare essere la verite et la helitera decuration SLOCALEST sur la section de Verit (25) Shatul Indigendent (pursue-superitur de rance) Construitos (pursue-superitur de partire de la constituta, par 10 8-346-72 20, sant de Canada (pursue), partire d'arrival.

CARNETS Emplois à domicile,

Déposés ves hominaites et messages chaque jour à partar de lah, sur www.cappet sudouest. If Une éculide à Votre service du land au vendreal, eu 0.5 38 37 9.37 un sur so carnels #sudouest.

Carrières et professions

ingénieurs/Techniciens/Prod.

Charente ibre

recrute un(e) commercial(e) CDD - 2 MOIS

Alia de lamour la commercialization des Cl. d'or, pour recharcheux unjoj commercialja) en CDD.

Ministration (Ministration)

Production is the large and production of the large and th

Rémanération: film + commission + véhicule de service.

Poste à pourveir le plus rapidement possible. Informations et candidatus : commercial deput sich austrialisme fr

Charente .ibre

recrute un technicien informatique (H/F)

CDI - Temps plein

Fishin, empagating, automore at stocking from their reductionard named it as and the service client / violenteers, were filter measurably hour value riginant, solder supported reductionalistic or service required as appellates. When approach to become on a stocking to service informations. When service measurement, the filterior of the service informations. When service on charge to be invalidated on, the part description of the service of the students of the service of the serv

(Spice d'application, l'application) ber et van premisiar au reliabreur. Il sun d'amplitément our set pouts pirrialité. Veus ties à l'aire nece les series soivents reytheme d'oppletation. Informatiques (Mindoors), le sécurité des publisses d'administique, l'administration de plutingue, l'architecture des réseaus et tiblécon, les propièmes de soivemperés, la serbalisation, les leuns de données QUS SIZ Sarvei) et le désabliquement de maiss.



Party & poursal: : inmiddebaners - Beef &: Chit-d'Expegner (ND - Adplacements pourtains futborpations et cardidelism : c.molroligicierentellibra.fr

offres emploi 1 SUr sudouest-emploi.com

3. (4) 15

tion des Ci. d'or. ial(e) en CDD

hicute de service. ent possible. lepot@charentelibre.fr



rmatique (H/F)

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE

Office d'emplor

Transport/Logistique

MPB à Baganic (24) recheiche un PORTEUR DE EXCIRNAÇIX (HEF) persägent un moyen de occupation pour assure la vente et le viverson de quonden SUC GLEST sur le secteur de Vege (74) Statut Holfgendam (versour colorinarion presse) Conversions motiveries, Pour tout essegnement et candidatury, Mr. 0553582220 Erreif: blerarb@wanation

Emplois à domicile

COUPLE age Nobitaril Postpoure 35290 rechesche ASOSTANT (E) DE VE set eur bei pour assiste Dume bandicipée , rounile) logité à ou noum(iii) seulement, mais pouvant disposer de 12 à 14h de crésence journalière i salaire conforlidate. TE: 06.66.26.42 II securiment ou SMS



Sud Quest immobilier

Les constructeurs de maison

individuelle chaque mardi dans votre journal · et sur

www.sudouest-immo.com

En partenariat avec

Annonces es et officiel

sudouest-legales fr - sudouest-marchespublics.com Affillé à francemarches.com

Avis administratifs et judiciaires

Enquêtes publiques

in the second second

PRÉFÉTE DELA CHARENTE Préfecture de la Charente

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société ANNE SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets pour artisans sis 112, route de Saint-Michel sur la commune de La Couronne (16400)

Par acreti en date du 1º publis 2022, la presta de la Charante a present, cumbramiente d'un région enfança en vigueur, l'ouvretters d'une coquette publique d'une devie de 31 jours, puis du listé 5 espérantre 2022 8 9 haures au merment 5 actionre 2022 à 17 Beares lactes, en use d'autoritée à exploitation d'un centre de tri de A constant pour artisant de 112, conte de Sant-Aband sur la contrant de La Couranne (15400).

L'esse rube des mesuros surciores deuts transagante lors du déculorant de catte procédure.

Le multip d'aproppe est l'entrepaise ANNE SABASIER TRI RECYCLASE VALORISATION, 112, route de Sales.

Micros, 16430 L4 Couronne. Toute personne pourra des marces des informations sur le dancée à At Nicolas EUMAS, Ist., OR 14 2115-21, advesse modificocuraci@spiline.fr

La potentiente du Tribugio automistratif de Poisiers a dissipuis, pour condiciri cotte impulse publique, M. Eric DE MAISON, STROMEN THE POLICE PROPERTIES OF PERSONS OF THE PROPERTY OF THE PRO

Pendant cetts phriode, les prèces qui docales altra qui un registre el enquine à toutileta non motives, colés et puraphée par le como ace se estigatificar, caront déposés en maine de Le Courcière.

Le spole genera, dans cas liste aux jours et ceures tabéliels d'ouvertire des buyeaux, prendre companisance Ou decarge at consigning are substructions of propositions are in registrat departed and effect

Un poste informançair est icadaté cans la had de la prétecture au 7, que de la Prétecture à Angrie Roir atin de permatter un acces gratari au dousier pondant les pours et heuses d'ocverbire su purble

Last observations against from advention con pay upor portion ou commissioner-insulation M. Eve DEMAISON. A la martie de La Compania, siège de Parquelle, placo de l'Horri-de-Ville 16000, lessuras illerchio S'ochobre a 17 heyres inchim, soit pur your descriptions a l'adence survivier.

preting saturate lacour populationance goard of at occi judge as mercuidi. 5 octobre 2022 5 77 feedes, include Las observations remothers par la commission enquilleur siza de permanences, calles transmissis par vivie postale work computation on making

Le douces auxilità à annuéte putrique, les documents (eurote à l'emplée, les pouvaleurs transmisés pur who effectioning percent poblish may be side the or present the tell (harvestell whose chargests goals as (numbers) positioners published a communication of the second of

La convenicaza e enquintrule ser tienyko à ili risspectition du public pour recepsor ses aborecurantes de la municipa

Assimic de Lie Scorronne, Weedd S geplembre 2022 de 9 h a 12 houtes : mertred) 7 englembre 2022 de 14 h a 17 houses ; mark) 15 applicable 2022 do 5 h t 12 hours ; mensadi 21 application 2022 do 14 h s 17 hours ; metropoli 5 octobra 2022 de 14 fi à 17 havres.

Le contrate and effett paut après information de fautorité partitions pour seves et capacier l'impanée. protonger celle-ci peter ane distir indelinare de quette lours, rotonement lonsqu'é décide d'organise une Romain d'infrience on d'achange avec le poble durant cette géode de protonigation de canquête.

Cutte decision est portée à la communance du public, au plus tant à la date prévies luits fement pour la lito de l'amquiète, dans les compliques prinches au f de l'ambrie 1, 123-19.

Lu trapport et les compressions montrées du commissains enquitique seront tenun à la despoisson du grésin à la prefections de la Charmac of diana la marrie princible et consider par le son vaternes de la préfection à l'access Strington: www.charunth.gousch.gradengur Philitipus municipus - Environmental et chasse - DUP-ICHE-ICHALL

Toute pervision pource obtains communication ou descript our descripted of \$ our lives, pondant touts to during de l'empoète, auprès, des services de la poétocture de la Charante (Scheite de coordination des Printiques publiment of the Cappus tetritorial, burgas de l'Esternomentage. F-8, sus ce la Profeschier, CS 97301, 16003 Angovilma Desext

La décision a paternazion pu de refus sera prior pur arrêté de la présente de la Charente

Marchés publics et privés

ANNONCES IMPACT

Vous seuhaitez améllorer vos revenus ou votre refraite avec ture activité complémentaire ?

Nos dispositaires de presse enthent as laud 18, 17, 24, 35, 45, 47, 84

PURTEURS DE JOURNAUX (H/F)

(possédant un moyen de locomotion) pour assurer la vente et le livraison de nos titres.



- · Sulut indigendant
- (vendeur copyritive as presse) Commissions mot wires.

Pour tout renestgrament : paralistatures, vop@gradi.com





MARCHÉS PUBLICS

Continues de Manienil-en-Valido

AVIS RECTIFICATION À L'AVIS PARIS LE 6 JUILLET 2022

Administrative de Sprage en 1946, Merchanistrative de Marie, marie 21, marieman (1972, Springer) en 1946. No. 30 de 19 de 1950 - Apr. 20 45 SP (20 5) - Hart Hart Springer (1974) and (1975) Springer (1975) and (1975) and

Clor. Recognised Fine the Gays.

While the Proc. In the to 22 septendes \$222 a 12 sectors or girls.

A 12 sectors gate to 6.

Place administration of the callegest along as empressional that to 6/40.000. As has be 22 replaces \$255 a 17 hours or play best (be 25 wildown 202)



VENTES AUX ENCHÈRES

ACALEX SE ANDSAIG

375 ter, avenue de Raveres 18000 Augustine - Tél. 05,45,90,10.87. Email: d.sophi@atalox.ir

VENTE AUX ENCHÈRES MUSLIQUES CH TROSS LET'S

L'adjudication aura ilou à la harre de Tribunai Judiciaire d'Angenième, an pointe de justice de ladite ville place Francia-Leuvel ie meroredi 19 ectabre 2022 à 9830

MISE A PRIX : 22.508 €

BIT 8"1 - See his name and the finishing with the depression (1916) - St. Sections that Plance
If a get it was every a fractionary fixed within backation as if the orientation of an internation for a series and section as in internation of a series are the section as in internation of particular and a series and series are series and series and series and series and series are series are serie

MISE A PRIX : 65.809 €

DELICIATION DES 1996 INCENTA VINCENT LIST N°C - An la recovere de la Renkelemmett en de parmoie (18710) - avelorezemen Sami-freunt Sami-Conchet - 17 ove Raper Deville.

Constant - 17 The Paper Internal Control of the Paper Internal Con

District, Differentiation, J. a. M. co.; Section 2004 Act, of 105 New 2011, United Section 2012 Act, on Section 2014 Act, of 105 New 2011, United Section 2014 Act, of 105 New 2014, United Section 20

MISE A PRIX: 29,800 €

OFFICE THE PROPERTY AND A PROPERTY OF THE PRO

many for the manufacturation of Samurates of Samurates and Company

A LE PRÉMITE DE CARDA ROCCIONAL DE CRIDA PARA PARTIL E MITTUEL DISCRIPTO PERSONAL PRINCIPAL DE Interiorie de Carda de Mitte de Proposa de Presión (1988) appende mais de 10 0.755 millor de la signa la mello de Carda (1987) de ST important à presión (1988) appende principales de Proposa de las mandantes la principal de proposa de proposa de la segui appendir de Proposa de la CONTROLES destina de la principal de la proposa de Proposa de Mittoria de LANCE, membro de la CONTROLES destina de 1987/1982 de combinato de STO (MACRIT, Mondales de MILIA), Por de la CONTROLES destinantes 1987/1982 de STANDE DE LA PROPOSA DE LA PROPOSA DE LA CONTROLES DE LA PROPOSA DE LA PROPOSA DE 1987/1982 de STANDE DE LA PROPOSA DE LA PROPOS

NO. 62 \$4.00 A2

Lin leading on process five produce that part is expected an expected by a Charles of a control description of process five produces that the following process is made to the first the following process of a control description of the first to be a first of the first that the the first

inglinieurs/Techniciens/Proci

Charente ibre

recrute un technicien informatique (H/F) CDI - Temps plein

Make, respected, accommon of design of the control intrick for 42 and provided as no

April Department of the Control of t " * L "

and the state of t

CABINET JURICA - Mattre Caroline PECHIER Avecal au Barreau de Charente 14. cue Robert-Descreed - 18022 Angroviere

À LA VENTE AUX ENGRERES PUBLIQUES

parse dans l'édition : Characta Lière éditeur du Graupe ; Sud Occal du 10 auts 2022, il y a lieu de lire :

ANNONCES ADMINISTRATIVES ET JUDICIAIRES

THE PARTY OF THE P

Préfecture de la Charante

RAPPEL D'AVIS D'ENQUÊTE PUBLICHE

rafative à la demande d'autorisation anvironnementate présentée par la Société AMME SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'emploitation d'un centre de tri de déchets pour artisans sis 112, route de Saind-Michel sur la commune de La Couragne (16486).

East reported que sos profisios code do 1º arias (EC), la prefisio de la Calumbia a procesa, consecuenda que la ejelenciada e a ejelencia de comencia de consecuencia de la comencia del la comencia de la comencia del la comencia de la comencia del la comencia

Homeony or an experimental process of the second of the se

Principle of La Counties of Service 1 augmentation 2000 do it between a 13 between 15 be

one property and the contraction of the contraction of Actions and Actions, and desirable their of Contraction of Actions and the Contraction of the Contraction of Actions of the Contraction of the Contr

Angeliet de Cadas) La Nicholan d'application sus de seign duray des par estes de la Prédict de la Chierce de

Offres d'emploi

Métiers de l'automobile



Agriculture/Viticulture

La Mia CAMPAT HERBORITA (TIT) un importante de Mia Anti-Carro Portina professo (Campat de Mia Campat de Mia Campat

Transport/Logistique

CIT Commiss block on activation in All Principles of Commission Properties and Commission of Commission Properties and Commission Co

SD Characta Material such acting on PORTEUR
DE JURNOUR (9/9) surface SAMFIES (27) pro-cided to Arrayant de la comarcian, son à manue de la comarcia de la comarcian, surface de la comarcia de la comarcia (a mediane configuration de paramet, come procure procinciane, Porte de la condicidado y 200 465 90 30 44 qui an integral plantación.

CO Determination at the spin PORTING OF OUR NAME of the STATE of the S





FORD DE COMMENCE

Cold imposition of the cold of

Sud Greek drived Does

ANNONOES ECALES

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES LÉGALES DIFFUSÉES DANS LE SUD-OUEST

* HECKERCHER

CHEVENU AND RESULTAN

Grobbin in Crimoraco Avin abritis telle al judal dina

ANNE SARAFIER THE RECYCLAGE

112 ROUTE DE SAINT MICHEL 18400 LA COURONNE CHARENTE

Préfecture de la Characte

RAPPEL D'AMS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la demande d'éutorisation environnementale présentés par la Société ANNE SABATER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'exploitation d'un certire de tri de déchete pour artisens sis 112, route de Saint-Michel sur la commune de La Couronne (16400).

Il est reppelé que per arrêté en date du 1 er juliei 2022, la préfète de la Charante a prescrit, conformément à la réglamentation en vigueur, l'ouverture d'une exquite cutique d'une durée de 31 jours, soit du lundi 5 auptambre 2022 à 9 hourse au marcredi 6 octobre 2022 à 17 haures inclus, en vue destarter l'expolation dus centre de tri de déchets pour entisées ses 112, route de Saint-Michel sur la commune de La Couronne (18400). L'ensemble des mesures sembles deven être respecté lors du dérodement de cette procédure. Le mafire d'ouvrage est l'entreprèse ANNE SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION, 112, route de Saint-Michel 18400 La Couronne. Toute personne pourre demander des informations sur le dossier à : - M. Micolas DUMAS - Tel. 08.14.21, 15.21 - Adresse mail: ndumes@conine.fr La présidente du Tribusal Administratif de Potiers a disigné, pour condeire cette esquête publique, M. Ete DEMAISON, ingénieur militaire pour fermement en retraite, en qualité de commissaire enquêteur. Pandant cette périods, les places du dosser, ainsi qu'un registre d'anquête à feullets non mobiles, cotés et paraphés per le commissaire empléteur. sercent, déposée en meite de La Couronne. Le public pourre, dans ces lleux entr jours et heures bebluels d'ouverture des buselles, prendre connéctance du dossie (et curago ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet. Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecturé au 7, rue de la Préfecture à Angoulême afin de parmettre un accès gratuit au dossier pandant les jours et heures d'ouvertuse du public. Las chiserval tims pourront être acressées soit par voie postaté es commissaire enquêteur M. Eric DEMÁISON, à la maite de La Couronne, sêge de fisagréta, Place de Richal de-Ville 16400, jusqu'au mercredi 5 octobre à 17 heures inclus, soit per voie electronique à l'actresse solvente :

pref-ep-sabetiar-incouronne@charante.gouv.fr et ceci jusqu'au mercredi 8 octobre 2022 à 17 houres l'actus, Los chervations recirelles par le citie enquêteur lors des parreenencies, cuties transmises per vole postale sont consultables en mains. Le dossier soums è enquête publique, les documents relatifs à fanquête; les observations transmises per vole discircitique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charante : www.charante.gouv.fr (rabrique : politiques publiques environmentationesse - DUP-ICPE-IOTA/La Couronn

La commissaire enquitteur sell tlendre à la déposition du public pour recevoir ses observations de la manière suivante :

Marie de La Couronne

Lundi 6 septembre 2022 de 9 heures 8 12 houres ; Marcredi 7 séptembre 2022 de 14 hourse à 17 hourse ; Marci 13 esptembre 2022 de 9 hourse à 12 hourse ; Marcredi 21 septembre 2022 de 14 hourse à 17 hourse ; Marcredi 5 octobre 2022 de 14 heures à 17 heures. Le commisseure enquêteur paut, après information de fautorité compétente pour cuvrir et organiser l'anquête, probager cells-ci pour une durée madmate de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant catte période de prolongation de fenquitie. Cette décision set portée à la conneissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues eu l'de l'article à 123-10. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire esquêteur seront ternis à le disposition du public à la Préfecture de la Chérente et dans la mairie précède et publis sur la site internet de la préfecture à l'adresse suivante : www.cherente.gouv.it (núbrique Politiques Publiques - Environment et Chiese - DUP-I CPS-IOTA': Le Courante) pendent un an.

Toute personne pourre obtenir communication du doesier , sur demende et è ses frais, pendant toute la durée de l'enquête; auprès des services de la Préfecture de la Char (Setvice de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appul Territorial, Busseu de Renvironnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Ceder). La décision d'eutorisation ou de refes sera prise par arrêté de la Préfète de la Charante.

AFFINER LA RECHERCHE

Two diannone Date de publication Cette vales meet per veite

Barbarat Madali es Public voire annonce lágale ex Nouvelle Aquitaine

CERTIFICAT D'AFFICHAGE LA COURONNE

Je soussigné(e),

Maire à

DAURE Jean-François

Maire de LA COURONNE

certifie que l'avis d'ouverture d'une enquête publique, préalable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la Société Anne SABATIER TRI RECYCLAGE VALORISATION pour l'exploitation d'un centre de tri de déchets pour artisans sis 112 Route de Saint Michel sur la commune de La Couronne (16400).

A été éffiché

du 02 08 2020

au 5 octobre 2022

(au moins 15 jours avant le début de l'enquête) publique)

(au plus tôt le dernier jour de l'enquête

Fait à LA COURONNE

, le 5 octobre 2022

(cachet et signature – Document à compléter et retourner une fois l'enquête publique terminée)

Retourner le certificat dument complété à :

Préfecture de la Charente

Service de la Coordination des Politiques Publiques

et de l'Appui Territorial

Bureau de l'Environnement

7-9 rue de la Préfecture CS 92301

16023 ANGOULEME CEDEX





Protes prims per l'entreprire Laberter d'Affrénque du ceix d'ampulte an périphées du aite



